DLP-6-5-81695761

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Route de la FORET - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 70/50
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
13, Rte de la Forêt - Biard - 86000 POITIERS

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : J THIAULT - Inscription à la C.A.P.P.P. N° 535 A.D

BULLETIN N° 197 (Edition Grandes Cultures n° 6/81 du 4 Mai 1981)

BLES D'HIVER

MALADIES du FEUILLAGE et des EPIS

En Aunis et plaine de Niort, les foyers de rouille brune signalés dans notre précédent bulletin se sont fortement développés. Sur des parcelles de Talent semées très tôt, tous les étages foliaires sont touchés, et l'intervention doit être immédiate. Cependant, en dehors de ces cas extrêmes, attendre autant que possible l'épiaison proche, de façon à assurer la couverture des épis avec le fongicide : ceci est une garantie contre la fusariose des épis, qui est d'autant plus à craindre cette année que les symptômes de fusariose sur gaînes sont très fréquents. Employer un produit de la famille des triazoles associé à du carbendazime ou du captafol : Bayleton CF épi, Tilt C, ou Vigil K, sachant que le second et surtout le troisième sont plus persistant vis-à-vis de la rouille.
NB : le Corbel, récemment homologué pourrait être employé également en complément d'un fongicide classique, mais nous n'avons pas de résultat d'essais pour juger de son intérêt par rapport aux triazoles.

Dans les autres secteurs de la région, moins précoces, attendre l'épiaison pour décider d'un traitement éventuel. La situation risque d'évoluer notablement dans les dix jours à venir, et un prochain bulletin fera le point de la situation. On peut s'attendre à une montée des septorioses à la suite de la période pluvieuse, mais le retour d'un temps chaud favoriserait aussi l'oïdium et la rouille brune.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 4 Mai 1981
Précédente Note : N° 196 du 22.4.81

P 445

STATION d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES POITOU-CHARENTES

13, Route de la Forêt BIARD
86000 POITIERS

/ CONCOURS de DEPISTAGE des FOYERS PRIMAIRES 1981 /

Pour chacune des zones indiquées ci-dessous, une prime de 100 F. sera attribuée à la première personne qui nous adressera une feuille de vigne ou une grappe de raisin atteintes des maladies suivantes :

Mildiou de la Vigne (8 zones)

- Grande Champagne
- Petite Champagne
- Borderies
- Fins Bois
- Bon bois Charente
- Bon bois et bois ordinaire Charente-Maritime
- Haut-Poitou
- Nord-Poitou (zone du Saumurois)

Black-rot de la Vigne (4 zones)

- Haut-Poitou (zone où la lutte est obligatoire)
- Autres Communes de Vienne et Deux-Sèvres
- Charente
- Charente-Maritime

/ EXPEDITION des ECHANTILLONS /

Pour garder les échantillons frais, les expédier dans une feuille de papier de soie ou de journal (pour absorber l'humidité), et placer le tout dans un sac plastique.

Pour les Charentes : adresser les échantillons à

Service de la Protection des Végétaux
69, rue de Bellefonds
16100 COGNAC

Pour être retenus au titre du concours, les échantillons devront obligatoirement être accompagnés des renseignements demandés ci-dessous.

A DETACHER

NOM et PRENOM ....

Adresse (Lieudit et Commune) ....

Adresse de la parcelle ....

Cépages ....

Situation de la feuille malade sur la souche (1ère , 2ème, 3ème, 4ème feuille, etc...)
....

Nombre de taches observées dans la parcelle ....

Situation de la parcelle (coteau, plaine) ....

Date de la découverte ....